

patriotiques, au directeur-général de l'Intérieur. Le nouveau bourgmestre n'étant pas appuyé par Mark et ses amis, il ne pourrait pas rester en place; on devrait dissoudre le Conseil communal et Mark serait réélu à une grande majorité. «La Couronne recevrait un camouflet formidable, et la leçon ayant profité, Mark serait bourgmestre pour de bon.»

Voici ce que Michel Welter répondit au leader libéral: «Je trouve l'idée ingénieuse, mais ni franche, ni opportune. Il s'agit d'une lutte entre la réaction et la démocratie. Cette même lutte nous l'avons eue lors de la loi scolaire. Nous avons remporté la victoire, la réaction a succombé. Maintenant c'est la même lutte. La Couronne qui a derrière elle toute la réaction veut essayer sa force et cela se répétera maintenant à toute occasion. Céder, c'est succomber . . . Nous devons résister et le Gouvernement doit résister. «Ah, dit Brasseur, ce sera la démission du cabinet et la dissolution de la Chambre . . . c'est-à-dire un désastre. Nos amis de Diekirch, de Capellen, de Mersch, de Rédange etc. seront perdus.» D'abord le docteur Welter est d'un avis contraire, et il considère la dissolution de la Chambre comme un salut. Il prétend que depuis l'invasion allemande la Droite «a perdu énormément de terrain. Partout (sic!) les curés ont pris partie pour les Allemands et partout ils se sont fait haïr dans le pays.» Mais, réflexion faite, il doit concéder que dissoudre la Chambre tant que le pays est envahi, «ce serait trop ennuyeux.» Et il est d'accord «dans les circonstances actuelles, d'éviter tout bruit et tout désordre.» En fin de compte il suggère à Robert Brasseur de persuader Emile Mark à écrire à Braun une lettre dans laquelle il s'abstiendrait de parler de sacrifice mais dans laquelle il dirait «qu'il est surchargé de besogne, qu'il réitère sa demande d'il y a trois semaines et qu'il lui apprend qu'il ne pourra plus accepter le poste de bourgmestre.»

Robert Brasseur, qui ne semblait pas très convaincu par la proposition de Welter, promit néanmoins d'exposer les deux idées à Pierre Braun, puis entama un sujet autrement grave: le refus de la Grande-Duchesse de nommer Joseph Brincour, membre du Conseil d'Etat.*) «M. Brincour qui a défendu avec tant de zèle, de talent et de feu la Couronne contre le comte de Merenberg; M. Brincour qui a écrit un mémoire pour démontrer la légitimité des titres de la maison grand-ducale actuellement régnante!! Quelle ironie! On aurait presque envie de lui crier: Attrape, mon vieux, ce pavé, tu l'as bien mérité!!»

Enfin il est question du nouveau bourgmestre de la capitale. Le candidat que Robert Brasseur lui-même avait proposé au directeur-général de l'Intérieur, le socialiste Luc Housse, ne convenait pas non plus à la Grande-Duchesse. «Lorsque M. Braun dit à la Souveraine qu'il n'y avait pas d'autre membre du conseil communal apte au poste ou voulant l'accepter, la Grande-Duchesse n'insista pas mais elle proposa de nommer le bourg-

*) Dans la dernière séance de la Chambre, Joseph Brincour et Joseph Thilges v. fasc. VI, p. 415) avaient été proposés comme candidats et obtinrent le plus de voix. Tous deux entrèrent au Conseil d'Etat, le 3. 3. 1915, avec L. Kauffman, A. Ulveling et les deux anciens directeurs généraux Ch. de Waha et P. Braun.